Pour l'octroi de tous les temps partiels, à toutes les quotités demandées !

RASSEMBLEMENT

MERCREDI 27 mai 16H DEVANT LE RECTORAT

Le recours au temps partiel est un moyen pour les enseignants de concilier leur vie personnelle avec leur vie professionnelle. Potentiellement, cette année ou dans l'avenir, nous sommes toutes et tous concernés par l'accès au temps partiel.

Avec la dégradation de nos conditions de travail (temps de présence accrus dans les écoles, pénibilité, effectifs trop importants, absence de RASED, non remplacement, absence de formation continue, allongement de la carrière et recul de l'âge de la retraite…), le temps partiel est souvent un moyen pour tenir, pour concilier sa santé, sa vie familiale avec son éthique professionnelle. Imposer aux collègues de reprendre à plein-temps ou même à une quotité plus importante qu'ils ne le souhaitent pourrait favoriser le « burn-out » et encore dégrader les conditions de travail de l'ensemble des enseignants.

Dans notre département, le refus de l'octroi des temps partiels aux quotités demandées ne peut être justifié :

►► **il n'y a aucun problème de recrutement au concours en Haute-Garonne ce qui permettrait à l'administration d'avoir recours à la liste complémentaire en cas de besoin.**

►► **des centaines de collègues attendent de muter dans notre département, le plus souvent dans un cadre de priorité légale de rapprochement de conjoint, parfois en attente depuis plusieurs années et ne demandent qu'à travailler quand d'autres veulent travailler moins.**

C'est pourquoi les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi FO, SE Unsa, Sgen Cfdt, CGT Educ'action exigent que toutes les demandes de temps partiels sur autorisation soient prises en compte par l'Inspection d'Académie.

Les OS SNUipp-FSU, Snudi FO, SE Unsa, Sgen Cfdt, CGT Educ'action appellent les collègues à se rassembler devant le rectorat de la Haute Garonne le Mercredi 27 mai à 16 heures pour que chaque collègue puisse obtenir le temps partiel à la quotité de son choix.